



# RÔLE DES RESPONSABLES DE LA CLINIQUE

1 Fonctions

2 Compétences à  
développer

3 Qualités à posséder

## Devenir un guide

Bien que l'expérience clinique soit l'occasion pour les personnes étudiantes de développer leur autonomie, elles ont encore besoin d'encadrement, de rétroaction et de direction. Les personnes responsables d'une activité pédagogique en clinique juridique s'éloignent du rôle traditionnel de l'enseignant pour devenir davantage un guide.

## 1. Fonctions de la personne responsable

### Démarcher les mandats

Avant de commencer le travail clinique, la personne enseignante doit s'assurer d'avoir des dossiers et des mandats à fournir aux personnes étudiantes. La personne encadrante, ou dirigeant la clinique aura un rôle proactif avant d'accueillir les personnes étudiantes. Elle devra s'assurer d'un nombre suffisant de dossiers et de mandats à être traités durant le trimestre. Elle aura aussi la tâche de s'assurer que les dossiers et les mandats correspondent bien aux compétences de la clinique. Parfois, il s'agira de clarifier en amont avec le mandataire la question ou le travail demandé, ou encore de faire le tri avec les personnes étudiantes des dossiers entrant. Dans le cas des cliniques projets, il arrive que la question ne soit pas claire ou que le mandataire ne sache pas lui-même ce qu'il attend comme produit final. Dans tous les cas, il conviendra également de vérifier que le contenu du mandat ou du dossier sera suffisant pour occuper les personnes étudiantes tout au long de l'activité pédagogique. Avec les années, et une bonne publicité sur la rigueur et le sérieux du travail effectué par les personnes étudiantes, il se peut que la clinique acquière une notoriété suffisante pour accueillir les mandats et les dossiers, et non plus les démarcher.

### Assurer une présence en continu

Il faut à tout prix éviter que le travail ne prenne du retard en raison d'un questionnement irrésolu. Dans ce contexte, la personne enseignante impliquée dans une activité clinique doit offrir un éventail de disponibilités qui, souvent, va bien au-delà de celui offert dans le cadre d'une activité pédagogique traditionnelle. Il est recommandé d'offrir plusieurs plages horaires de disponibilité par semaine, ou encore mieux, de répondre aux questions lorsqu'elles surviennent. Évidemment, des limites peuvent – et doivent – être posées, mais l'idée est de demeurer le plus disponible et le plus flexible possible.

## **Établir un mode de communication efficace**

Très souvent, le travail des personnes cliniciennes s'effectuera loin du regard de l'équipe enseignante. Il est donc d'une haute importance d'établir un moyen de communication efficace dans le cas où des questions surviendraient. Des périodes de disponibilité en présentiel peuvent être offertes, mais le courriel, le téléphone ou encore les logiciels de partage devraient être largement utilisés.

## **Anticiper certains besoins**

Si l'objectif est de rester disponible tout en développant l'autonomie des personnes étudiantes, il peut s'avérer utile pour la personne encadrante d'anticiper leurs besoins. Certaines personnes n'auront aucune difficulté à prendre un rôle actif dans le travail clinique, mais d'autres auront plus de réticence ou de gêne à demander de l'aide, un éclaircissement ou un conseil. Pour s'assurer d'être proactive, la personne responsable de l'activité doit avoir un œil constant sur l'évolution du travail, par le biais d'un accès à un journal de bord, d'une feuille de temps ou encore mieux du travail lui-même. Les logiciels de partage permettent à la personne enseignante d'aller vérifier ponctuellement l'état d'avancement du travail ainsi que sa qualité. Elle pourra donc réagir efficacement si elle constate une erreur, un retard ou encore que le travail stagne.

## **Agir comme courroie de transmission entre l'équipe de la clinique et le mandataire**

Surtout dans le cas des cliniques projets, au début de l'expérience clinique, les responsables préfèrent garder un certain contrôle sur les contacts entre les personnes étudiantes et les mandataires. Dans ce cas, l'équipe enseignante devient la courroie de transmission entre les personnes étudiantes et le mandataire. Cette tâche peut devenir lourde, mais elle peut s'avérer essentielle pour bien transmettre aux personnes étudiantes les rudiments de la communication professionnelle. En effet, rien de mieux que de demander la confection d'un brouillon de courriel, qui sera ensuite révisé par la personne enseignante, pour transmettre les compétences rédactionnelles et d'usages d'un milieu donné. L'expérience nous enseigne qu'en cette matière, les personnes étudiantes ont parfois de la difficulté à trouver le bon ton pour demander des précisions claires ou encore pour rappeler au mandataire qu'elles attendent un complément d'information...

## **Devenir un médiateur en cas de conflit**

La personne enseignante peut aussi avoir à intervenir en cas de conflit dans une clinique. Pour certaines personnes, l'expérience clinique sera aussi une des premières expériences de travail en équipe. Du moins, il y a de bonnes chances que ce soit la plus intense ! Dans certaines cliniques, les responsables fournissent des outils pour permettre d'avoir une bonne dynamique d'équipe. Des conflits peuvent néanmoins survenir. Dans ces circonstances, les personnes enseignantes sont souvent appelées à intervenir. L'évaluation par les pairs peut servir à anticiper les problèmes d'équipe et à aborder des sujets plus délicats avant qu'il ne soit trop tard.

## Fournir de la rétroaction

L'apprentissage clinique doit pouvoir bénéficier d'une rétroaction individuelle, significative, rapide et constructive. C'est souvent par le biais de la correction que la personne enseignante prendra conscience des lacunes de chaque membre de son groupe. La personne responsable doit dès lors être disponible pour corriger le travail effectué, de manière continue. Souvent, cette correction conduira à un travail additionnel et à un rendu retravaillé. Ce dernier devra alors être à nouveau corrigé. La personne sera peut-être appelée à se remettre au travail... jusqu'à ce que ce dernier rencontre les standards fixés par la clinique. Cette rétroaction prend du temps, mais il faut se rappeler qu'elle entraîne une amélioration notable des compétences de la personne étudiante.

## S'effacer au fil du temps

Si la personne enseignante assure une présence plus importante à l'arrivée des personnes étudiantes, elle s'efface au fur et à mesure qu'elle constate l'atteinte d'une certaine autonomie. [C'est un peu l'objectif à atteindre...](#)

---

## 2. Compétences à développer par la personne responsable

### Compétences pédagogiques

Capacité à fixer des objectifs en fonction du programme et à identifier une liste de savoirs, de savoir-faire et savoir-être à développer. Recours à des méthodes pédagogiques adaptées et efficaces, ainsi que le développement d'outils pédagogiques permettant d'atteindre les objectifs fixés et les savoirs identifiés. Capacité de rétroaction rapide et constructive.

### Compétences organisationnelles et managériales

Capacité d'organiser, de structurer et de planifier les activités cliniques. Capacité de mener plusieurs mandats en parallèle en prenant en compte les particularités institutionnelles de chaque mandataire. Capacité d'assurer un travail efficace, harmonieux et respectueux de chaque membre de l'équipe.

### **Compétences réflexives**

Capacité de se remettre en question quant à son enseignement clinique, et de chercher à s'améliorer et à s'adapter de manière continue.

### **Compétences professionnelles**

Capacité à recourir aux usages reconnus dans le domaine pratique visé par la clinique. Par exemple, dans une clinique d'accès en matière de droit criminel, on s'attendra à ce que la personne enseignante possède les codes, les usages et compétences pratiques d'un avocat exerçant dans ce domaine.

### **Compétences techniques**

Capacité à posséder les connaissances et habiletés dans le domaine appréhendé par la clinique. Une clinique acceptant de mener une recherche de longue haleine sur l'impact de la Covid sur les travailleurs des nombreux pays membres de l'Organisation internationale du travail exige que la personne responsable possède des connaissances en droit du travail, mais aussi des habiletés méthodologiques en matière de recherche afin de s'assurer que les résultats soient scientifiquement valables.

### **Compétences humaines et compétences relationnelles**

Capacité à établir un climat harmonieux propice à l'apprentissage et à la production d'un travail de qualité. Se manifeste par la mise en place d'une relation de confiance, d'empathie, d'encouragements et d'actes de valorisation ainsi que par la gestion hâtive des conflits.

#### À noter

Cette section est largement inspirée de l'étude réalisée par des personnes enseignant en sciences infirmières au Bénin, au Canada et en Belgique : André Otti et als, « Un outil d'analyse de la qualité de la supervision clinique en sciences infirmières », (2017), 14:1 Revue infirmières cliniciennes en ligne :

[https://revue-infirmiereclinicienne.uqar.ca/Parutions/documents/OTTI\\_et\\_al\\_2017InfirmiereClinicienne\\_Vol14no1pp30-42.pdf](https://revue-infirmiereclinicienne.uqar.ca/Parutions/documents/OTTI_et_al_2017InfirmiereClinicienne_Vol14no1pp30-42.pdf).



### 3. Qualités de la personne responsable

